

AMÉLIORATION ET TRANSFORMATION DE FILIÈRES

APPEL À PROJETS

Opérateur

bpifrance



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Forme

Mix Subvention (75%) / Avance récupérables (25%)

Intensité

50 % maximum

Date limite

31 décembre 2025

Ce programme est financé en intégralité par le plan France 2030 de l'État et par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Il vise à soutenir les projets présentant un apport concret et déterminant à une filière stratégique régionale et à sa structuration.

Les bénéficiaires prioritaires sont les PME et ETI portant des projets innovants avec une logique partenariale forte et dont les impacts sur le secteur économique de la région seront significatifs. Il peut s'agir :

- de la création d'unités industrielles partagées,
- de la mise en commun de compétences techniques, ou d'outils collaboratifs,
- de la mise en place de plateformes technologiques mutualisées,
- du développement d'une offre de service bénéficiant à l'ensemble d'une filière existante.

Le montant cumulé des aides accordées pour les deux composantes (subventions et avances récupérables) est compris entre 250 K€ et 2 000 K€ au maximum.

Contact

Anne-Sophie JEUSSELIN
Directrice de bureau - Tours
07-77-84-30-66
asjeusselin@abfdecisions.fr